



Ville de Cannes

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

**Le Maire de la Ville de Cannes,
Président de l’Agglomération Cannes Pays de Lérins,
Président de l’Association des Maires de France,**

CERTIFIE

Que l’avis d’enquête publique, portant déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d’Urbanisme de Cannes concernant la réalisation du projet de renouvellement urbain en entrée Sud du quartier de la Frayère, a été affiché en mairie principale, à l’Hôtel de Ville annexe de La Ferrage et en mairies annexes Bocca et Ranguin, du 16 mai 2023 au 7 juillet 2023 inclus.

Cannes, le **10 JUIL. 2023**

Pour le Maire,
La Directrice Adjointe,

Barbara MALEUVRE